

• Bulletin d'inscription •

Nom :
Prénom :
Sexe : M F
Date de naissance : / /
Adresse :
.....
Code postal :
Ville :
Téléphone Portable :
Courriel OBLIGATOIRE :

• Autorisation parentale •

- Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance de toutes les informations ci-contre concernant le stage multisports et déclare que tous les renseignements que je fournis sont exacts.
- J'autorise mon fils ou ma fille à participer au stage multisports organisé du 14 au 18 février 2022.
- En cas d'accident ou d'affection aiguë, j'autorise les organisateurs à prendre toute mesure d'urgence pour une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.
- Je déclare que mon fils ou ma fille ne souffre pas d'allergies y compris alimentaires.
- Je déclare avoir réglé les droits d'inscription et joins le règlement au présent bulletin d'inscription.
- J'autorise expressément les organisateurs du stage ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles le jeune pourrait apparaître, prises à l'occasion de leur participation au stage, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires et dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportés à cette durée.
- **J'autorise mon fils ou ma fille à rentrer seul (e) à l'issue de la journée :**
OUI NON

• Documents complémentaires •

Assurance des stagiaires

La Ville de Montville souscrit une assurance auprès de SMAACL pour ses activités et animations. Tout stagiaire doit également avoir souscrit une assurance individuelle accident et responsabilité civile de particulier.

Certificat médical

Certificat datant de moins d'1 an, certifiant l'absence de contre-indication à la pratique de la natation et des activités multisports.

Les documents suivants devront être joints au présent bulletin d'inscription, sous peine de voir l'inscription refusée.

- Règlement financier
- Attestation d'assurance
- Certificat médical

DATE ET SIGNATURE :
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Parents ou responsable légal



MONTVILLE

STAGE

MULTISPORTS

option natation

Apprentissage des trois nages :
crawl, dos et brasse

Initiation au papillon

Autonomie dans l'eau

Temps libres dans l'eau

Différentes activités en salle

DU 14 AU 18
FÉVRIER

À partir de 8 ans

Au tarif de 80€* la semaine de 5 jours
Journée type de 8h30 à 17h
incluant les petits-déjeuners,
déjeuners et goûters

sous réserve Covid 19

* Chèques ANCV acceptés 



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
auprès du Service animation et vie locale
02.32.93.91.05 | assistante.com@montville.fr



EN PARTENARIAT
AVEC LA PISCINE
COMMUNAUTAIRE
ANDRÉ MARTIN



Pour venir à Montville



LIEUX DU STAGE
Salles de sports/Espace-Loisirs
(centre-ville, à proximité de l'église)

Piscine Communautaire André Martin

De Rouen

A150, prendre sortie direction Dieppe (A151) puis sortie 1
"Eslettes, Malaunay, Montville" et suivre fléchage Montville.

Du Havre

A29, proximité Tôtes prendre direction Rouen par A151
puis sortie "Malaunay - Montville" et suivre le fléchage.

Gare SNCF

En train, Gare de Montville (ligne Rouen-Dieppe)
puis accès à l'Espace Jean-Loup-Chrétien
par un chemin piétonnier (pas d'accueil en gare)



• Activités •

Les journées seront organisées autour de diverses activités :

Entraînements natation et multisports, activités de loisirs, photos.

JOURNEE TYPE

- 8H30 : Accueil à Jean-Loup Chrétien et petit-déjeuner équilibré
- 9H-12H: Entraînements et activités
- 12H-14H : Déjeuner Salle Evode-Chevalier (pris en commun) + animations
- 14H-16H30: Entraînements et activités
- 16H30 : Goûter
- 17H : Fin des activités

• Informations pratiques •

- La Ville de Montville propose un stage multisports - option natation (en demi-pension) destiné aux filles et garçons à partir de 8 ans.
- Durant le stage, les jeunes inscrits seront encadrés par des équipes de formateurs diplômés.
- L'apprentissage des 3 nages (crawl, dos et brasse) et la découverte multisports sont les objectifs de cette formation. La détente sera également au programme avec des activités de loisirs prévues chaque jour sur la commune.
- En raison du contexte sanitaire, les vestiaires des gymnases ne seront pas disponibles .
- La session est limitée à 30 participants.

PENSEZ A VOUS INSCRIRE AVANT LE SAMEDI 5 FÉVRIER 2022.

Droits d'inscription

Le prix du stage en demi-pension s'élève à **80 euros pour les 5 jours**. Les chèques vacances valent titre de paiement et viennent en déduction du prix du stage. En cas de paiement par un comité d'entreprise, un chèque de caution sera demandé aux familles et remis à réception du paiement par le CE.

Le dossier d'inscription devra être déposé ou retourné **avant le samedi 5 février 2022** accompagné du règlement (libellé à l'ordre du Trésor Public) à l'adresse suivante :

**Mairie de MONTVILLE - Service Animation et Vie Locale
21 place Général-Leclerc—76 710 MONTVILLE**

Convocations

Les convocations ainsi que les informations pratiques seront adressées aux stagiaires quelques jours avant le stage.

Tenue Adéquate

Tous les participants devront porter une tenue appropriée aux activités (maillot/slip de bain, bonnet, lunettes survêtement et chaussures de sports). Une paire de baskets devra être réservée **EXCLUSIVEMENT** à l'usage en salle. Le port du short de bain n'est pas autorisé dans la piscine communautaire.

Annulation du stage

La Ville de Montville se réserve le droit d'annuler le stage sous préavis de 5 jours francs avec remboursement des sommes payées.

Désistement

En cas d'annulation par le stagiaire, le remboursement des droits d'inscriptions sera restitué aux parents ou au représentant légal si un justificatif officiel est présenté à la Mairie (certificat médical, acte de décès....) .

Particularités

La Mairie de MONTVILLE se réserve le droit de mettre fin au stage d'un participant dans le cas où celui-ci manquerait gravement aux consignes de sécurité ou à la discipline (mise en danger d'autrui, de lui-même, empêchement de faire fonctionner, etc...). Ces faits seront signalés à la famille ou au responsable légal. L'exclusion pourra être prononcée.

Contexte sanitaire :

Toutes les animations se feront dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Le programme des activités peut être amené à être modifié par l'organisateur, en fonction des consignes en vigueur.

Montville en images

